

La lutte doit être gagnante !

Décidément, les français ne veulent pas de cette réforme des retraites. Plus de 1 800 000 manifestants sur toute la France le 19 janvier dernier ! Plus de 2 500 000 le 31 janvier ! Encore plus de monde samedi ! Du jamais vu ! Les français rejettent en bloc cette réforme, mais pas seulement... Ils dénoncent l'inflation galopante, la chute vertigineuse du pouvoir d'achat, les problèmes d'emploi et les conditions de travail, les tracasseries administratives de plus en plus prégnantes. Bref, les français remettent de plus en plus en cause le modèle de société qu'on veut leur imposer.

Au vu du comportement méprisant du gouvernement à l'égard de cette manifestation, soyons conscients que les journées d'action que nous venons de vivre ne suffiront pas. Nous devons être déterminés. Il faut nous préparer à une lutte qui va s'inscrire dans la durée et qui devra être forte. La CGT fait des propositions de réformes qui sont viables pour conserver de manière durable notre système de retraite.

Voici quelques exemples : les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises sans contre partie pourraient servir au financement des retraites ; Les revenus financiers des entreprises, soit 80 Milliards d'euros, pourraient être taxés ; L'assiette des cotisations (charges patronales) pourrait être élargie en y intégrant les primes des fonctionnaires, l'intéressement et la participation ; La fin des écarts de salaire entre les femmes et les hommes, soit 28%, rapporterait 6,5 milliards par an dans les caisses ; Augmenter les cotisations d'un point rapporterait près de 15 milliards d'euros.

Nous vous invitons à vous rapprocher des militants de la CGT pour les connaître. Gagner, c'est possible !!!

**Branche Poste****CSE : quelle démocratie ?**

En Octobre 2024, les Comités Techniques et CHSCT seront remplacés par des CSE (Comités Sociaux et Economiques).

Le système de représentation actuel est loin d'être satisfaisant et La Poste en profite largement. Avec la mise en place des CSE, la CGT FAPT pose la question de nouveaux droits d'intervention au sein de véritables instances décisionnaires et de proximité.

Aujourd'hui tous les postiers bénéficient des mêmes droits d'accès aux activités sociales et culturelles en tous points du territoire. Si les CSE étaient mis en place par branches d'activité, les postiers n'auraient plus les mêmes droits d'un site à l'autre car ceux-ci dépendraient de la branche à laquelle ils sont rattachés.

Pour définir collectivement les périmètres des CSE dont vous avez besoin, rapprochez-vous des syndiqués et militants CGT.

NAO La Poste : les fruits de la colère !

La saison des NAO continue; une nouvelle fois, le terme de négociation est méprisé et confondu avec dialogue.

Lors des premières réunions, la CGT FAPT et son UFC ont porté, entre autres, une augmentation générale pour tous sans distinction de grade avec un minimum de 10% sur l'ensemble des composantes du bulletin de salaire pour compenser l'inflation de 2022 et 2023. Nous avons également demandé à ce que les cadres supérieurs en TPAS puissent, comme tous les autres salariés de La Poste, bénéficier des augmentations.

Le 8 février dernier, La Poste a proposé dans sa grande mansuétude 3% d'augmentation pour les cadres dont 1 % d'augmentation générale.

Quant au fait de traiter les cadres sup en TPAS comme tous les autres salariés, la réponse a été « ils bénéficient déjà de salaires élevés » Oups, on a pas tout à fait la même notion du « élevé »... Mobilisons-nous et faisons valoir nos revendications partout.

Branche Télécoms**De l'argent pour les retraites !**

Ces dernières semaines, des millions de personnes ont battu le pavé en France pour faire savoir au gouvernement que les Français ne veulent pas de la réforme des retraites présentée par la Première Ministre.

A Orange, la poursuite des réductions des coûts et notamment de la masse salariale entraîne une baisse drastique des cotisations du groupe.

A l'inverse, c'est la rémunération du capital qui est une charge. L'argent existe pour le financement des retraites : entre 150 et 230 milliards d'aides publiques sont versés au patronat chaque année avec 80 milliards d'€ de dividendes accaparés par les actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2022.

Orange, en premier, ferait mieux d'embaucher des jeunes pour étoffer ses équipes exsangues de moyens.

NAO : toujours des miettes !

Dans un contexte d'inflation et d'échecs 3 ans de suite, soldés par des décisions unilatérales qui privilégient les intérêts des actionnaires et hauts dirigeants au détriment de ceux des salariés, ce n'est pas l'argent qui manque à Orange : plus de 2 M€ de dividendes versés aux actionnaires chaque année, crise ou pas crise !

Le % de valeur ajoutée en rémunération des actionnaires progresse au détriment de celle du travail (41% chez Orange, moyenne nationale à 60%).

Nos principales revendications :

- ⇒ 10% mini d'augmentation, salaire mini à 2000 € bruts, 13ème mois
- ⇒ Fin des inégalités salariales Femmes-Hommes
- ⇒ Promotions notamment pour les 20 000 salariés non promus depuis 10 ans et +
- ⇒ Fusion des grilles des fonctionnaires, suppression du Dbis



FLASH CADRES



Échos

1er pas pour le statut des salariés Ubérisés

La lutte paie : sous la pression des syndicats et des députés de gauche, au grand dam du gouvernement Macron, le parlement européen a voté un texte en faveur de la reconnaissance du statut de salarié pour les travailleurs des plateformes, comme Uber et Deliveroo.

Un premier pas pour les artisans, autoentrepreneurs, salariés précaires concernés.

Livreurs, chauffeurs, femmes de ménage... Cela représente 28 millions de personnes dans l'UE. I

Il reviendra désormais aux plateformes, et non pas aux travailleurs, de montrer qu'elles mettent en relations de véritables travailleurs indépendants et leurs clients et qu'elles n'ont pas établi de lien de subordination sans les avantages afférents : sécurité sociale, droit du travail....

Luttes

Ubisoft : on arrête le Game

Le charme est rompu chez Ubisoft l'entreprise des jeux vidéo, entre le PDG Yves Guillemot et ses salariés à travers une intersyndicale représenté par Solidaires informatiques et STIV appelant à la grève pour le Vendredi 27 Janvier dernier, ce qui était une grande première!

Le personnel, jeune et très investi, qui jusque là soutenait son patron a très mal perçu la demande d'effort supplémentaire, alors que des développeurs ont atteints les 400 heures supplémentaires en un an!

Le PDG qui en 2017 avait su faire face à la menace de rachat de Bolloré, s'est décrédibilisé auprès de son personnel suite à ses mauvais choix stratégiques, pris contre l'avis de ses collaborateurs.

L'appel de la concurrence et de meilleurs salaires, pourraient faire le reste...

Burn out à l'hôpital

Arrêts de travail en cascade, épuisements physiques et psychiques, jamais un tel niveau de souffrance n'avait été enregistré au sein de l'hôpital public. Manque de lits et de personnels, les patients attendent des heures sur des brancards. Dans ce contexte, la poursuite des suppressions de poste suscite l'incompréhension.

Partout, le même constat : mêmes souffrances chez les plus anciens qui restent, contrairement aux plus jeunes qui n'hésitent pas à quitter le métier. La pénibilité augmente dans un contexte de travail en mode dégradé.

Aujourd'hui plus personne ne parle de créer des postes à l'hôpital public. Au mieux, le gouvernement propose des mesurettes et des heures supplémentaires alors que ce sont de véritables emplois dont l'hôpital a besoin, pour la sécurité des personnes et des patients.

International

1ère grève d'Amazon au Royaume-Uni

Un morceau de l'histoire syndicale britannique s'est écrit dans la nuit du 24 au 25 janvier quand les premiers grévistes d'un entrepôt Amazon, à Coventry, dans le centre de l'Angleterre, ont rejoint quelques syndicalistes qui les attendaient.

Pour la première fois au Royaume-Uni, le géant américain de la vente en ligne a connu une grève, qui s'est étirée toute la journée de mercredi.

Si Amazon minimise la portée de l'événement, cette ligne de défense revient pourtant à ignorer les importants barrages que le syndicat GMB a fait tomber en réussissant à mobiliser les salariés malgré le refus de l'entreprise américaine de reconnaître les organisations syndicales, ses tentatives d'entrave et son choix d'employer la tactique de l'intimidation.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Femme à la retraite...

Cette réforme, comme les précédentes, va accroître les inégalités sociales, en particulier, celles de genre.

Montant des pensions, contraintes familiales, pénibilité, marché du travail... autant de facteurs discriminants pour les femmes.

A la naissance d'un enfant, 1 femme sur 2 réduit, voire stoppe, son activité professionnelle.

Or les carrières incomplètes génèrent, en moyenne, une pension inférieure de 40% à celle des hommes. Ainsi nombre d'entre elles attendent 67 ans, fin de la décote.

Pour avoir les 1 200 € bruts annoncés par le gouvernement, il faudra une carrière complète, sinon ce sera au prorata de la durée de cotisation.

Lutter contre ces inégalités, c'est déjà supprimer les inégalités salariales, traiter la question des pénalités des mères de famille, prendre en compte la pénibilité des métiers fortement féminisés.

Social

Une filiale de La Poste condamnée

Le tribunal de Paris a condamné Stuart, filiale de La Poste, à 50 000 € d'amende pour « prêts de main d'œuvre illicite », et son fondateur a été condamné à 10 000 € d'amende avec sursis. Faute de preuves suffisantes pour travail dissimulé, Stuart et Resto In ont été relaxés pour ce chef d'accusation. L'Etat, qui siège au CA de La Poste Groupe est indirectement épinglé par ce jugement mettant en cause une « ubérisation » à outrance.

Stuart était accusé de déléguer une partie de son activité à des sociétés de transports embauchant des livreurs sans contrat de travail, donc sans congés payés, ni couverture sociale, ni paiement des heures supplémentaires, non déclarés donc sans versement de cotisations sociales essentielles pour un système solidaire, au moment même où le sujet sur le financement des retraites fait débat.

La CGT appelle les livreurs à se joindre massivement aux mobilisations en cours!

Le médicament sous tension.

Après l'huile de tournesol, la moutarde, il y a désormais une pénurie de médicaments en France, qu'on tente de nous expliquer par un phénomène mondial dû au Covid et de la guerre en Ukraine. Mais en réalité la raison principale est liée à une mondialisation de la fabrication.

Le médicament est traité comme n'importe quelle marchandise dans un marché mondialisé, car commercialisé en fonction de la solvabilité des patients vus comme des clients. Pire la recherche est orientée vers les marchés à haute marge, d'où les bénéfices colossaux de ce marché.

Parce que ce système est une attaque globale contre notre modèle social, la CGT demande, l'abolition du droit de propriété intellectuelle sur les médicaments et les vaccins.

Égalité

L'IVG est un droit

Quinze personnalités du droit des femmes cosignent, avec les dirigeants de la CFDT, de la CGT, la FSU et de Solidaire, une tribune au « Monde » appelant les sénatrices et les sénateurs à voter la proposition de loi Panot, déjà approuvée par l'Assemblée (337 voix pour et 32 contre) visant à l'inscription du droit à l'interruption volontaire de grossesse dans la Constitution.

Le collectif Avortement en Europe affirme qu'inscrire le droit à l'avortement dans la Constitution française sera un acte politique puissant pour les droits des femmes en France et symboliquement dans le monde. La décision de la Cour suprême des Etats-Unis d'Amérique de supprimer en juin 2022, l'arrêt Roe v. Wade, (ouvrant la voie à des États d'interdire ou restreindre l'IVG), a cruellement mis en évidence qu'un droit acquis ne l'est jamais totalement.

Face à une telle réalité, l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution serait, partout dans le monde, une garantie démocratique indispensable.